

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE

COMITE ITIE

GTSEC



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

MINISTRY OF MINING, INDUSTRY
AND TECHNOLOGICAL
DEVELOPMENT

EITI COMMITTEE

WGTE

N° _____/MINFI/ MINMIDT/ITIE /GTSEC

Yaoundé, le 10 juillet 2025

NOTE POLITIQUE SUR LE GENRE

(Version en examen, session du 10/07/2025)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Contexte

Depuis 2005, le Cameroun met en œuvre les Principes et Exigences de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), qui vise à garantir une gouvernance participative et inclusive. Dans ce cadre, il devient essentiel de promouvoir la prise en compte du genre, non seulement en tant qu'acteur clé, mais également en tant que bénéficiaire des activités du secteur extractif.

La **Norme ITIE** fournit un cadre de référence qui guide l'intégration des questions de genre dans la gouvernance des ressources naturelles. Le genre, dans le cadre de cette politique, désigne les rôles, comportements, activités et attitudes attribués aux individus en fonction du sexe qui leur est assigné à la naissance. Ce concept, bien qu'ancré dans des réalités culturelles diverses, est en constante évolution et doit être abordé de manière flexible et contextuelle. Ainsi, la prise en compte du genre dans la gestion des ressources extractives, tel que défini par l'ITIE, doit inclure non seulement les hommes et les femmes, mais également les relations entre ces groupes et la manière dont les différentes dynamiques de genre influencent la gestion des ressources naturelles.

Cette Politique Genre du Comité ITIE Cameroun s'appuie sur la **Norme ITIE** et les textes nationaux et internationaux pertinents, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de genre, afin de guider l'intégration effective du genre dans la gouvernance du secteur extractif.

Justification

La révision de la Norme ITIE en 2019 a introduit des exigences spécifiques visant à promouvoir la participation des femmes dans le suivi des activités extractives, la divulgation des données sensibles au genre, et la sensibilisation sur le genre dans la gestion des ressources naturelles. La version 2023 de la Norme ITIE a renforcé cette approche en étendant ces exigences à plusieurs nouvelles dimensions, telles que les plans de travail (Exigence 1.5), l'octroi des contrats et licences (Exigence 2.2), la gestion des recettes et des dépenses (Exigence 5.3), et l'impact environnemental et social des activités extractives (Exigence 6.4).

L'inclusion de ces éléments dans la Norme ITIE permet au Cameroun d'intégrer de manière systématique les préoccupations liées au genre dans la gouvernance du secteur extractif. Cependant, chaque pays, sous-secteur et taille d'industrie extractive nécessitent des mesures adaptées pour promouvoir une meilleure représentation et participation des femmes et des groupes marginalisés.

La présente Note Politique vise à formaliser et à clarifier l'approche du Comité ITIE en matière de genre, non seulement en ce qui concerne les femmes, mais aussi les groupes marginalisés, et à renforcer la transparence et la gouvernance du secteur extractif.

Intérêt

Dans ce cadre, la **prise en compte du genre** dans le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun repose sur deux axes principaux :

- **En tant qu'acteur** : Intégrer la dimension de genre dans les instances de décision (notamment dans le **Groupe Multipartite**, ou GMP) et collaborer avec des entités spécialisées dans les problématiques de genre.
- **En tant que bénéficiaire** : Veiller à ce que le genre soit une cible des activités du Comité ITIE, notamment dans les domaines de la communication et du rapportage.

2. PROBLÉMATIQUE

La problématique centrale de cette Note politique repose sur la question suivante : **Comment le genre peut-il constituer un vecteur d'amélioration de la gouvernance du secteur extractif camerounais, à la lumière des Exigences de la Norme ITIE ?**

Cette question appelle à la formulation de stratégies et de mesures concrètes pour intégrer le genre dans les processus de gouvernance du secteur extractif, tout en tenant compte des spécificités locales et des enjeux sociaux et économiques.

3. OBJECTIFS

L'**objectif principal** de cette Note Politique est de faire du genre une voie et un champ d'expression des résultats et de l'impact de la mise en œuvre des Principes et Exigences de la Norme ITIE au Cameroun pour les prochaines années.

Objectifs spécifiques :

1. **Identification des mesures** à prendre pour promouvoir une meilleure participation du genre dans la mise en œuvre de l'ITIE, en particulier dans les processus décisionnels et le suivi des activités.
2. **Analyse des données ITIE** relatives au genre afin de formuler des recommandations visant à améliorer la transparence et l'accessibilité des données pour les femmes et les groupes marginalisés.
3. **Promotion et conduite du débat public** sur les questions de genre dans la gouvernance des ressources extractives au Cameroun, afin de susciter des réformes utiles et d'encourager les bonnes pratiques.

4. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mise en œuvre de cette Note Politique sont principalement les suivants :

1. **Identification et mise en œuvre de mesures** visant à promouvoir une meilleure participation du genre dans le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE. Ces mesures doivent être documentées et certaines mises en place dans les instances de gouvernance.
2. **Analyses de données sur le genre**, suivies de la mise en œuvre des recommandations issues de ces analyses pour renforcer la transparence du secteur extractif au regard des enjeux de genre.
3. **Débat public sur le genre** dans le contexte de la gouvernance des ressources extractives, permettant de promouvoir les bonnes pratiques et de sensibiliser à la nécessité d'adopter des réformes structurantes en matière de genre dans la gestion des ressources naturelles.

5. METHODOLOGIE

Le Comité ITIE Cameroun poursuivra une approche inclusive en matière de genre. L'objectif est de maintenir les acquis tout en ajustant les actions et en s'inspirant des recommandations découlant de la mise en œuvre des activités en lien avec le genre. Conformément à l'Exigence

7.3 de la Norme ITIE 2023, plusieurs activités clés seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs précités :

1. **Sensibilisation des parties prenantes** : Mobiliser les membres du GMP et les autres parties prenantes pour qu'elles prennent en compte la dimension du genre dans le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE, en assurant une participation égale de tous les acteurs, notamment les femmes.
2. **Prendre en compte le genre au-delà du sexe** : Intégrer les groupes marginalisés dans l'approche de genre, en tenant compte des diversités socio-culturelles et économiques.
3. **Divulguer des données sensibles au genre** : Poursuivre la publication des données sur le genre dans les Rapports ITIE, avec un accent sur l'accessibilité et la compréhension des informations pour les femmes.
4. **Rapports annuels d'avancement** : Continuer à intégrer la question du genre dans les rapports annuels et à l'inclure dans les stratégies de communication et de renforcement des capacités.
5. **Mise en œuvre des recommandations** : Intégrer les recommandations issues des analyses de genre dans les actions concrètes et les politiques de l'ITIE.
6. **Rapport thématique sur le genre** : Élaborer et publier un rapport spécifique sur le genre, qui inclura des études de cas, des analyses et des recommandations stratégiques pour renforcer la participation des femmes et des groupes marginalisés dans la gouvernance des ressources extractives.

6. RECOMMANDATIONS

Bien que le Comité ITIE n'ait pas formalisé de politique « Genre » par le passé, il a en pratique pris en compte la dimension genre notamment dans les derniers rapports ITIE et dans la réorganisation du Comité ITIE.

Pour assurer un suivi efficace du genre dans la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun, les recommandations suivantes sont proposées :

1. **Préserver les acquis** en matière de couverture des Exigences ITIE sensibles au genre.
2. **Valoriser la prise en compte des groupes marginalisés** dans la mise en œuvre des Exigences ITIE sensibles au genre.
3. **Intégrer le genre dans les informations, formations et communications** du Comité ITIE.
4. **Favoriser la collaboration avec les acteurs spécialisés** dans les questions de genre pour renforcer la mise en œuvre de la politique.
5. **Solliciter l'accompagnement du Secrétariat International de l'ITIE** pour un soutien technique dans la mise en œuvre de cette politique.
6. **Mettre à jour la Note Politique** sur le genre, le cas échéant, pour répondre aux évolutions des besoins et des défis rencontrés.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Norme ITIE 2023
- Note d'orientation sur la mise en œuvre de l'ITIE tenant compte du genre
- Décret ITIE Cameroun
- Rapport ITIE Cameroun 2022
- Rapport Annuel d'Avancement 2024 du Cameroun
- Décision du Conseil d'administration de l'ITIE sur la Validation du Cameroun, 29 février 2024